

MOBILITE

PARKINGS

- effectuer les travaux sur les parkings existants,
- continuer le dialogue entre la sncb et la ville pour rendre plus performant le parking de la gare et alentours de celle-ci,
- lors d'évènements ou de festivités importantes, que ce soit au Parc, en centre-ville et/ou à la Grand-Place, se réunir entre l'administration communale, l'association des commerçants, les organisateurs et la police pour trouver des solutions visant à réduire les problèmes de stationnement et de circulation,
- uniformiser les zones dites bleues,
- garder et prévoir des zones de parkings devant les commerces avec un délai d'une heure.

INFRASTRUCTURES/SERVICES

- favoriser des trottoirs assez larges ou une zone sur les pistes cyclables pour les pmr,
- entretenir les voiries et trottoirs,
- favoriser le développement de passages sécurisés et confortables dans le parc, destinés aux personnes à mobilité réduite ou en fauteuil roulant et autres lieux difficiles d'accès,
- maintenir et favoriser la concrétisation des aménagements pour la mobilité active/douce,
- sécuriser davantage le passage des vélos et autres engins de la mobilité douce dans le centre-ville,
- favoriser le développement de la mobilité partagée, en partenariat avec divers services ou secteurs locaux spécialisés dans le transport des personnes